

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 25 MAI 2023**

Nombre en exercice : 31
Nombre de présents : 23
Nombre de votants : 28

Convocation du 15.05.2023
Affichage du 15.05.2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq mai, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes de Beaulieu suite à la convocation du 15.05.2023, affichée le quinze mai 2023.

Etaient présents : M BAILLIF Christian, Mme BERGER Frédérique, M BLOTTIERE Philippe, M BOUTTIER Jean-Jacques, Mme CHAMERET Stéphanie, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M Du LAC Jean-Vincent, M DUGUET Christian, Mme EDOU Bernadette, Mme ENCELIN Elyane, M GUILLET Denis, M HOULLE Pascal, Mme LALAOUNIS Danièle, M LE SECQ Emmanuel, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POUILLAIN Francine, Mme RADIGUET Angéline, Mme REVET Evelyne, M VIANDER Marcel.

Etaient absents-excuses : M ANQUETIL Dominique (donne pouvoir à Mme CHAMERET Stéphanie), Mme BRAULT Roselyne, M DESCHAMPS Michel, M GUEUGNON Jean-Edouard (donne pouvoir à M MICHEL-FLANDIN Patrice), M GUYOT Philippe (donne pouvoir à M BOUTTIER Jean-Jacques), M JUSZEZAK Jean-Claude (donne pouvoir à M HOULLE Pascal), Mme LEROY Céline, Mme SAUVANEIX Alexandra (donne pouvoir M POIRIER Franck).

Assistait également : M. LAMPERIERE Frédéric DGS, M. BRAMOULLE Bernard.

Monsieur GUILLET Denis est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023.05.101

IFSE : AVENANT A LA DELIBERATION CADRE

Par délibération n°2018.10.284 la Communauté de communes a mis en place un système de régime indemnitaire dit IFSE-CIA.

Le principe est que le conseil communautaire fixe un cadre et que l'autorité territoriale fixe par arrêté individuel le montant pour chaque agent.

Afin de pouvoir valoriser les évolutions professionnelles et les recrutements, il est nécessaire de modifier la délibération du conseil communautaire en date du 8 novembre 2018.

Vu l'avis du comité social territorial du 12 mai dernier, il est demandé au conseil communautaire de compléter le tableau initial.

Voici les modifications :

Catégories A

Attaché territorial (création d'un groupe 2)

GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS (A TITRE INDICATIF)	MONTANT MAXI ANNUEL DE L'IFSE PROPOSÉ	PLAFONDS INDICATIFS DE L'IFSE	MONTANT MAXI ANNUEL DU CIA PROPOSÉ	PLAFONDS INDICATIFS DU CIA
Groupe 2	Chargé de mission PVD	14 000 €	32 130 €	1 250 €	5 670 €

Conseiller socio-éducatif (avenant)

GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS (A TITRE INDICATIF)	MONTANT MAXI ANNUEL DE L'IFSE PROPOSÉ	PLAFONDS INDICATIFS DE L'IFSE	MONTANT MAXI ANNUEL DU CIA PROPOSÉ	PLAFONDS INDICATIFS DU CIA
Groupe 2	<i>Agents exerçants des fonctions tenues à des sujétions particulières et/ou dont le poste requiert une expertise</i>	6 900 € 8 400 €	14 650 €	800 € 1 250 €	1 995 €

Les membres du conseil communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité:

- De modifier la délibération 2018.10.284 en y ajoutant ces compléments,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents utiles dans la mise en œuvre de ce dispositif.

Pour extrait certifié conforme

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le
Et publication du*

Le Président,
Emmanuel LE SECQ

